

## FICHE DE POSTE

Date de mise à jour : 29 01 2021 BOP

### I – DEFINITION DU POSTE

1	SERVICE : Direction de la santé
2	LIBELLE DU POSTE : Médecin de santé publique
3	NIVEAU DE RESPONSABILITE : 4
4	CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE : A
5	CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE : A
	FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE : FSA
6	IMPUTATION BUDGETAIRE : PROGRAMME : 962.02 CENTRE DE TRAVAIL : 322 CODE POSTE : <b>6557</b> PROGRAMME R.H : 97002
7	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : Iles-du-vent – TAHITI PAPEETE - Direction centrale - Bureau de l'observatoire de la santé (Centre de la mère et de l'enfant)
8	<b>FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots) :</b> Le médecin responsable de l'information médicale assure le recueil et le contrôle de la qualité des données médicales de la direction de la santé dans le cadre du programme de médicalisation des systèmes d'information (PMSI) en garantissant la confidentialité des informations médicales. Il en assure le traitement et l'analyse pour faciliter le pilotage médico économique des structures- de la direction de la santé.
9	EFFECTIFS ENCADRES            A            B            C            D            Autres NOMBRES : Néant
10	SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT : Responsable du bureau de l'observatoire de la santé
11	MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE : Ordinateur, logiciel de gestion de données et de statistiques
12	CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE : -Travail transversal - Disponibilité de l'agent en dehors des heures de service habituelles - Peut être amené à assurer des missions dans les îles et à l'extérieur du Pays
13	ACTIVITES PRINCIPALES : <ul style="list-style-type: none"><li>- Organiser, traiter et analyser l'information médicale dans le cadre de médicalisation des systèmes d'information (PMSI) de la direction de la santé en garantissant la confidentialité des informations médicales ;</li><li>- Conseiller les instances et les responsables hospitaliers dans les domaines de la qualité des soins, du dossier patient, de la stratégie et de l'efficacité médico-économique de la prise en charge du patient ;</li><li>- Choisir et utiliser des matériels, des outils de travail ou/et de contrôle, afférents à son métier en collaboration avec le service de l'informatique de la Polynésie française ;</li><li>- Piloter le système de recueil de l'information en lien avec le Service informatique de Polynésie française (SIPF) ;</li><li>- Contrôler la qualité des données médicales et en assurer le traitement et l'analyse ;</li><li>- Concevoir des supports, des outils et des méthodes d'analyse spécifiques au domaine d'activité ;</li><li>- Elaborer et mettre à jour des documents de suivi d'activité (tableaux de bord, etc....) ;</li><li>- Organiser le système d'archivage des dossiers médicaux ;</li><li>- Répondre aux demandes d'accès des patients à leur dossier médical ;</li><li>- Contrôler la confidentialité et la sécurité des informations ;</li><li>- Produire et réaliser des études et travaux de synthèse ;</li><li>- Rédiger des documents techniques ;</li><li>- Auditer l'état général d'une situation, d'un système, d'une organisation dans son domaine de compétence.</li></ul>
14	ACTIVITES ANNEXES :

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Conseiller et former le personnel médical et paramédical au codage des actes et diagnostics ;</li> <li>- Elaborer les thésaurus (manuels, guides, procédures, etc. ....) ;</li> <li>- Recueillir les données médicales ;</li> <li>- Définir et élaborer des procédures, des outils et des méthodes de vérification de l'identité des patients ;</li> <li>- Sensibiliser les acteurs à la prise en charge à l'identitovigilance ;</li> <li>- Effectuer une veille technologique et réglementaire ;</li> <li>- Participer aux différentes commissions techniques de la direction de la santé ;</li> <li>- Participer aux programmes de prévention et de santé publique.</li> </ul>
--	---

**II – PROFIL PROFESSIONNEL**

15	CADRE D'EMPLOI : Médecin
16	SPECIALITE SOUHAITABLE : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Diplôme d'Etat de Docteur en médecine ;</li> <li>- Diplôme d'études spécialisées (DES) de santé publique et médecine sociale ou Certificat d'études spécialisées (CES) de santé publique ;</li> <li>- Titre(s) ou diplôme(s) permettant l'exercice de la profession de médecin spécialisé en santé publique ou en médecine générale sur le territoire français.</li> </ul>

S: Sensibilisation, A: Application; E: Expert

17	COMPETENCES	S	A	E
	- Capacités d'analyses épidémiologiques ;			X
	- Connaissances du contexte géo-sanitaire polynésien ;		X	
	- Savoir maîtriser l'outil informatique (Word, Excel) ;			X
	- Maîtriser les outils de surveillance épidémiologique ;			X
	- Maitrise de l'anglais ;			X
	- Capacités d'organisation et de management ;		X	
	- Capacités rédactionnelles ;		X	
	- Capacités de synthèse et d'organisation ;			X
	- Être disponible et à l'écoute ;			X
	- Avoir le sens du travail en équipe ;			X
	- Être doté de qualités relationnelles ;			X
	- Connaissances des règles de codage selon la classification internationale des maladies (10 <sup>ème</sup> révision de l'Organisation Mondiale de la Santé) ;			X
	- Autonomie et initiative ;			X
	- Rigueur scientifique.			X

18	EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Expérience préalable de 2 ans temps plein dans un service équivalent ou ayant eu une expérience d'assistance dans le secteur.</li> </ul>
----	--

19	FORMATION D'ADAPTATION OBLIGATOIRE :
----	--------------------------------------

20	DUREE D'AFFECTION SOUHAITABLE DANS LE POSTE : 3 ans minimum
----	---

Le chef de service  
Date :  
Signature :

L'agent  
Date :  
Signature :